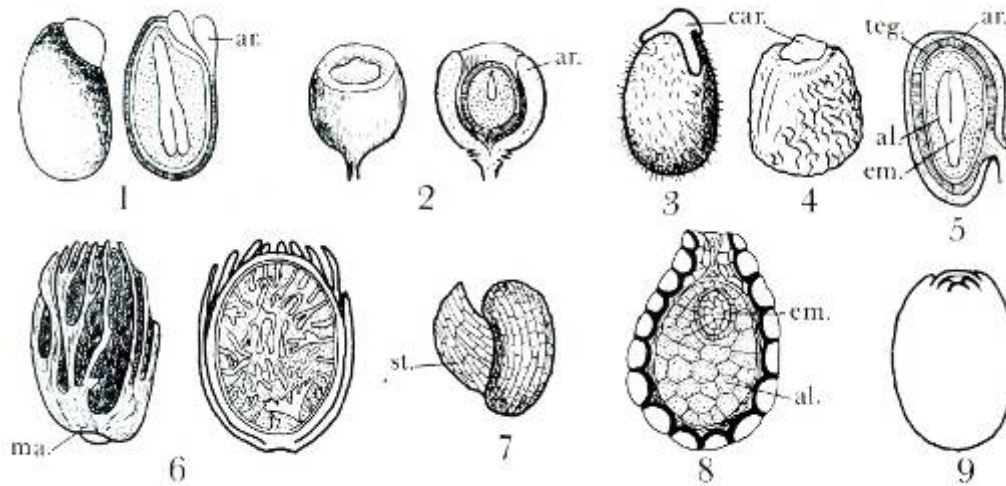
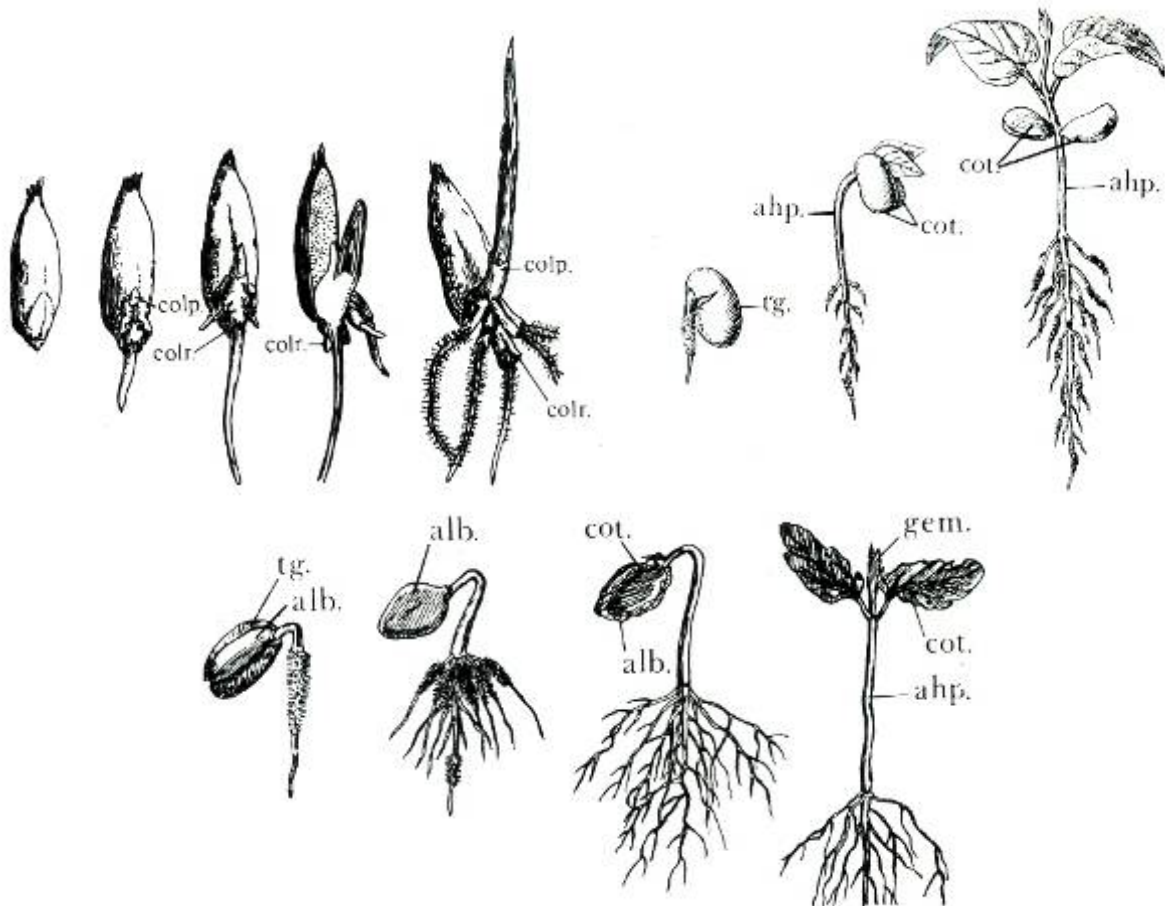


graine (nf) : organe de dissémination de la plante provenant de la maturation de l'ovule fécondé.



Graines : 1. Graine de *Viola* (Violacée) avec une arille (ar). 2. Graine de *Taxus baccata* (Taxacée) avec arille (ar). 3-4. Graines à caroncule de *Polygala* (Polygalacée) et *Euphorbia lathyris* (Euphorbiacée), 5. c.l. de graine de *Euonymus europaeus* (Célastracée) avec arillode entourant complètement la graine (ar. arillode, em. embryon, al. albumen, tég. téguments). 6. Macis (=arillode) fibreuse entourant partiellement la graine de *Myristica fragrans* (Myristicacée). 7. Strophiole de *Chelidonium majus* (Papaveracée), 9. embryon indifférencié de *Clusia* (Clusiacée)



Germinations : 1. Germination hypogée du blé, *Triticum durum* (Poacée), 2. Germination épigée du haricot, *Phaseolus vulgaris* (Fabacée), 3. Germination épigée du ricin, *Ricinus communis* (Euphorbiacée), ahp. hypocotyle, tg. téguments, cot. cotylédons, alb. albumen, gem. gemmule, colp. coléoptyle, colr. coléorhize.

graminiforme (adj) : qualifie un végétal ayant l'habitus d'une Graminée ou Poacée.

grappe (nf) : = racème.

grêle (adj) : qui est étroit et allongé.

griffe (nf) : organe souterrain de certaines Orchidées ou de l'Asperge.

grimpant (adj) : qualifie un végétal qui s'élève en hauteur en prenant appui sur un support.

gynandre (adj) : qualifie un épillet ou un épi composé de fleurs femelles plus nombreuses que les fleurs mâles.

gynandrophore (nm) : expansion du réceptacle floral au dessus du périanthe et qui porte le gynécée et l'androcée.